



for a living planet

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Réaction à la décision du Conseil fédéral sur l'apron

LA SUISSE ABANDONNE LE ROI DU DOUBS

BERNE, LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

La Fédération Suisse de Pêche, Pro Natura et le WWF Suisse déplorent la décision du Conseil fédéral de renoncer à un programme de conservation du Roi du Doubs, une espèce menacée d'extinction.

L'apron du Rhône (*Zingel asper*), mieux connu sous le nom de « Roi du Doubs », n'est présent en Suisse que dans le Doubs. Depuis des années, la situation de cette espèce piscicole est critique. Malgré les efforts entrepris et son statut d'espèce strictement protégée par la Convention de Berne, elle se trouve aujourd'hui au bord de l'extinction. Une plainte déposée en 2011 par la Fédération Suisse de Pêche (FSP), Pro Natura et le WWF Suisse auprès de la Convention de Berne est toujours ouverte. Elle invoque une protection insuffisante de ce poisson et de son habitat.

Alors qu'aucune nouvelle prospection n'a été menée en 2025 et en 2026, la dernière chance de mettre en place un programme de sauvetage ne sera pas saisie : aucun repeuplement ne sera mené. Avec la prochaine disparition d'Océane, la dernière femelle retrouvée il y a trois ans lors des prospections, le Roi du Doubs pourrait bientôt disparaître définitivement de Suisse. Quant au futur des juvéniles issus des trois reproductions avec des mâles d'une autre population d'apron, il n'est pas encore clair. Ils sont pourtant porteurs d'une partie du patrimoine génétique spécifique au Doubs, une richesse qu'il conviendrait de sauvegarder.

Pour la FSP, Pro Natura et le WWF, la disparition imminente du Roi du Doubs constitue un signal d'alarme sur l'état des milieux aquatiques suisses. « La prochaine extinction du Roi du Doubs n'est pas un cas isolé », indique David Bittner, administrateur de la FSP. « Elle montre ce qui se passe lorsque les programmes de protection sont retardés pendant des années et mis en œuvre trop lentement. La Suisse doit agir maintenant, avant que d'autres espèces ne disparaissent. » En effet, de nombreuses espèces de poissons indigènes sont menacées. Le Doubs illustre tout particulièrement la perte des milieux naturels et l'effondrement des écosystèmes. La Suisse doit renforcer de manière considérable ses efforts pour protéger les espèces et leurs habitats.

Les trois organisations demandent donc une mise en œuvre rapide et efficace du Plan d'action national en faveur du Doubs, ainsi que des moyens financiers suffisants pour protéger et restaurer les milieux aquatiques. Sans cela, d'autres espèces endémiques risquent de subir le triste sort réservé au Roi du Doubs.

Renseignements :

Aline Chapuis, Chargée de projet « Doubs vivant », +41 79 793 07 71, aline.chapuis@skf-cscp.ch

Pierrette Rey, Responsable de la communication au WWF, +41 79 662 47 45, pierrette.rey@wwf.ch

Leo Richard, Porte-parole Pro Natura, +41 79 378 37 11, leo.richard@pronatura.ch